

# Ville de Commercy



## PRIEURÉ DE BREUIL RESTAURATION DE LA TERRASSE



Les rubans du patrimoine candidature 2024

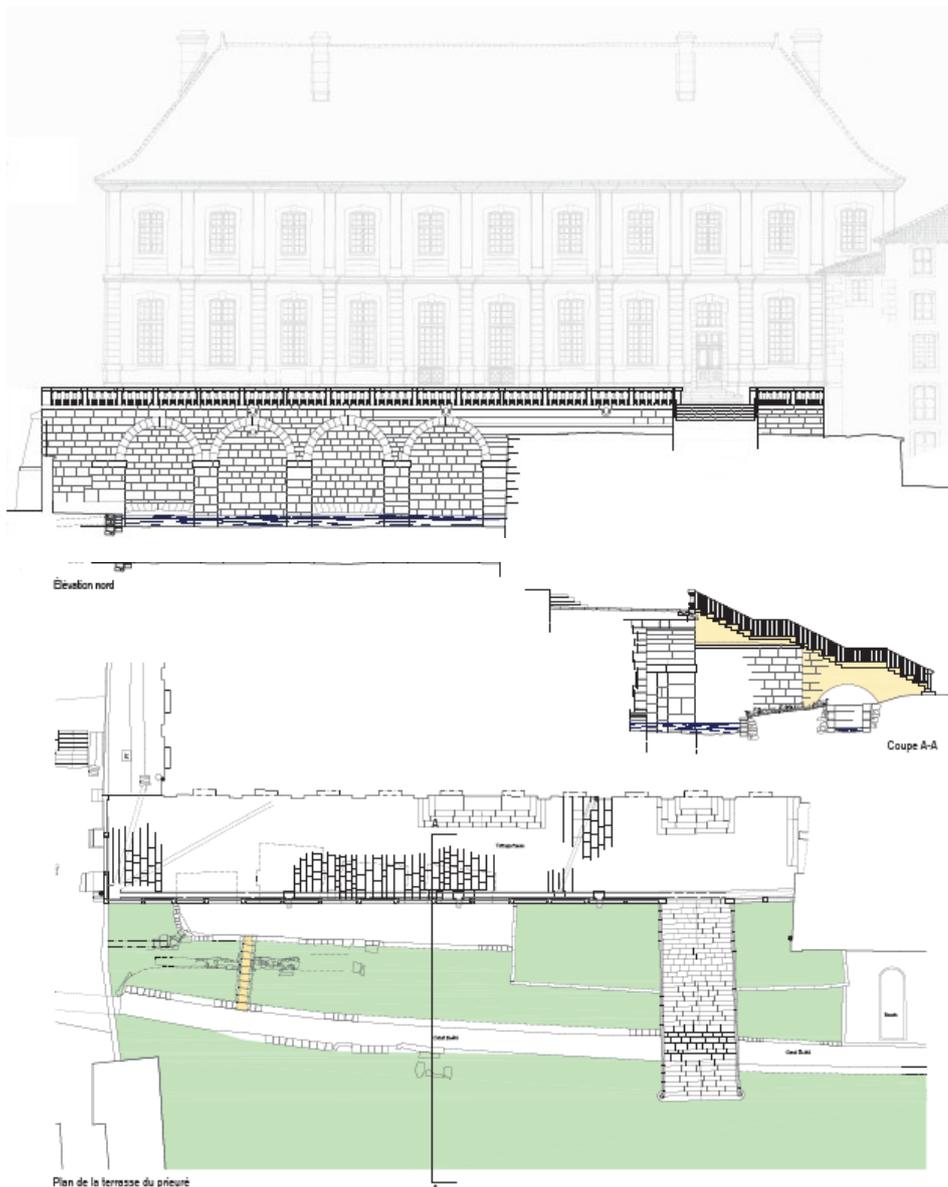


VILLE DE COMMERCY

# PRIEURÉ DE BREUIL : RESTAURATION DE LA TERRASSE

## SOMMAIRE :

1- PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA COMMUNE	P3
2- PRÉSENTATION DU OU DES BÂTIMENTS RESTAURÉS OU RÉHABILITÉS	P4
3- MOTIVATIONS DE LA COMMUNE, JUSTIFICATION PATRIMONIALE DE L'OPÉRATION	P6
4- PRÉSENTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS, DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, DES PRESCRIPTIONS	P7
5- PRÉSENTATION PHOTOGRAPHIQUE	P12
6- RETOMBÉES POUR LA COMMUNE	P14
7- PLAN DE FINANCEMENT	P14
8- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX	P15
9- NOM, ADRESSE, RESPONSABLE ET SPÉCIALITÉ DES ENTREPRISES AYANT RÉALISÉ LES TRAVAUX	P15
10- ACTIONS DE COMMUNICATION RÉALISÉES SUR L'OPÉRATION ET AUTRES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA COMMUNE POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE	P16





*Dépuis plusieurs années, la commune de Commercy a eu à coeur de valoriser son patrimoine : restauration des abords du château Stanislas et son lavoir, de l'ancienne école de filles en Maison des associations et restauration du Prieuré de Breuil.*

*Donner du sens à la conservation du patrimoine c'est recréer du lien autour de sa protection. Notre histoire, celle de Commercy, celle de son château, celle du prieuré s'inscrivent dans cette démarche.*

**Jérôme Lefèvre,  
Maire de Commercy**

Ce dossier est constitué par la municipalité à partir des éléments fournis par M. Caillault Pierre-Yves, Architecte en Chef des Monuments Historiques,

## **1- PRÉSENTATION SUCCINCTE DE LA COMMUNE**

Sous-préfecture du Département de la Meuse, Commercy est une petite ville de 5500 habitants implantée dans la vallée de la Meuse. Autrefois ville fortifiée, puis résidence des princes de Lorraine, Commercy fût par la suite une ville de garnison ainsi qu'une ville associée au monde industriel au travers des forges.

La ville de Commercy est également le berceau de la madeleine inventée dans les cuisines du château du Roi Stanislas au XVIII<sup>e</sup> siècle. Commercy était alors la cité des "Plaisirs royaux" de Stanislas qui aimait y venir pour la chasse et pour y recevoir ses invités. La ville a gardé des témoignages de cette époque : château, prieuré, bailliage, hôpital. Ce patrimoine architectural s'est enrichi avec des bâtiments de style "Art nouveau" au début du XX<sup>e</sup> siècle. On peut aussi y visiter le musée de la céramique et des ivoires, deuxième collection de France.



## 2- PRÉSENTATION DU OU DES BÂTIMENTS RESTAURÉS OU RÉHABILITÉS

### Histoire du Prieuré de Breuil



Sa position actuelle, un faubourg de Commercy, pourrait laisser penser que le prieuré a été construit à l'écart de la ville. En réalité, c'est la ville qui s'est développée sur une butte à l'écart du grand chemin qui suit, sur la rive gauche, la vallée de la Meuse. Un premier monastère est cité là dès le Xe siècle. A la fin du XIe siècle, le seigneur de Commercy offre cette maison à l'abbé de Molesme (Yonne) qui envoie des moines bénédictins y établir un prieuré.

Du prieuré primitif on ne sait rien si ce n'est que la configuration du terrain avait conduit l'architecte à ne pas suivre la tradition qui veut que le cloître soit construit au sud de l'église. Ces premiers bâtiments furent rasés en 1712 avant que dom Léopold Durand ne rebâtisse les nouveaux bâtiments conventuels en 1714 et 1754. Le prieuré bénédictin de Breuil conserve encore trois ailes du XVIIIe siècle réparties autour d'un cloître et certains aménagements liés au jardin conçu vers 1722.



Fermé en 1790, le prieuré fut acheté par le Conseil Général pour y loger la sous-préfecture et la brigade de gendarmerie. Après leur départ, l'École Normale s'installe à son tour dans les locaux en 1853. Elle y reste jusqu'en 1963, date de son transfert à Bar-le-Duc.



Depuis 25 ans, un important programme de restauration a permis de restituer au prieuré de Breuil sa physionomie du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les bâtiments principaux sur la cour d'honneur et le cloître ont été restaurés entre 2002 et 2008. Ils ont aujourd'hui un usage de locaux associatifs et sportifs tandis que l'ancien bâtiment des annexes a été réhabilité en « Maison d'Enfants à caractère social ».



Cette nouvelle tranche de restauration qui vient de s'achever permet la valorisation de l'arrière du Prieuré ouvrant sur le ruisseau et les jardins.



## Architecture

Les bâtiments sont édifiés sur une déclivité qui domine un creux où sont placés les jardins du prieuré. Ils sont séparés du prieuré par le ruisseau du Breuil qui passe au pied de la terrasse qui soutient la façade nord.



« Disposés en U [anciennement de forme carrée, dont la partie sud était fermée par le bâtiment de l'église aujourd'hui disparu] les trois corps du bâtiment principal comportent un cloître ouvert sur une cour par de grandes arcades en anse de panier. Accolé à la façade nord du corps central, le corps de portique, légèrement en contrebas, qui correspond à la première campagne de travaux de l'Architecte bénédictin Léopold Durand, témoigne d'une architecture de qualité au décor finement sculpté. »<sup>1</sup>

La terrasse du prieuré est située au nord entre les bâtiments principaux et le ruisseau de Breuil. Elle est intégralement couverte d'un dallage en pierre de taille et dotée d'un parapet en balustres carrées en poire. Un escalier posé sur une terrasse intermédiaire et sur la berge opposée du ruisseau permet ainsi un accès direct au jardin allant jusqu'à la promenade des Tilleuls qui conduit au château de Commercy, aujourd'hui avenue des Tilleuls et axe principal de la Ville.

**Une partie du prieuré est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1926. Les façades et les toitures, l'escalier de l'aile ouest sont classés au titre des monuments historiques en 1984. Cette protection est complétée depuis le 20 juillet 1995 par le classement de l'ancien jardin du prieuré avec ses murs de clôture.**

### **3- MOTIVATIONS DE LA COMMUNE, JUSTIFICATION PATRIMONIALE DE L'OPÉRATION ;**

Au travers de cette restauration de la terrasse de Breuil, la Municipalité a souhaité poursuivre l'œuvre de conservation déjà entreprise afin de préserver et valoriser cet exceptionnel patrimoine bâti. Mais également de penser son avenir en faisant de ces espaces des lieux de vie pour les commerçants.

### **Présentation des désordres**

L'ensemble de la terrasse était dans un état sanitaire alarmant (végétation abondante, devers des maçonneries, balustrade lacunaire, absence de sécurisation de l'escalier, fissuration des dalles, etc.). Toutefois, le diagnostic établi en 2015 n'a pas identifié de problème structurel et le devers des balustrades est la conséquence de la vétusté de l'ouvrage non entretenu. Les faiblesses au niveau des fondations des arcades de la terrasse pourraient être à l'origine de l'effondrement de sa balustrade. En effet, le mur de soutènement de la terrasse semble fondé sur un sol plus malléable et différent du sol dur (probablement rocheux) sur lequel sont construits les murs du fond des arcades. Cette différence de support entraîne des phénomènes de tassement.

**Le présent projet de restauration** fait suite à des études de Diagnostic datant de 2015 et d'Avant-projet réalisé en 2018, qui ont été complétées par une campagne de sondages, effectuée en 2017, ainsi qu'une étude archéologique et une étude géotechnique (mission type G2 confiée à Fondasol Nancy).

### **Le parti pris de restauration**

L'état sanitaire alarmant de la terrasse, lié à une absence d'entretien pendant de nombreuses années, a conduit la commune de Commercy à intervenir après l'achèvement des restaurations des façades du prieuré. Au préalable, une étude archéologique a été réalisée afin de préciser l'emplacement des différents réseaux d'eau qui pourront être rétablis en cours d'intervention. La restauration de cette terrasse en respectant les dispositions d'origine permettra la remise en valeur d'un ouvrage d'exception sur le plan du patrimoine hydraulique et de l'histoire des jardins tout en constituant la dernière phase de restauration du prieuré de Breuil.

## **4- PRÉSENTATION DES TRAVAUX RÉALISÉS, DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, DES PRESCRIPTIONS ;**

Cet ouvrage d'exception a été un défi pour ces bâtisseurs qui ont respecté en créant leur ouvrage la source naturelle qui jaillie sous la butte du prieuré. Notre objectif a été de restaurer l'ouvrage avec le même niveau de respect pour son environnement hydraulique.

Les conclusions des investigations menées par l'archéologue et le géotechnicien nous ont permis de réaliser un projet de restauration en respectant au maximum l'état d'origine du monument.

Les travaux ont été ordonnés de la manière suivante :

### ***I. La restauration des murs de soutènement et du bassin :***

- La restauration des arcades situées au nord du prieuré et le retour à l'ouest – intervention sur la stabilité des maçonneries par tous moyens y compris le démontage du mur ; mise en place d'un revers en pavé au pied du retour ouest ;
- La restauration du bassin en contrebas – restauration du mur de soutènement, du fond de bassin et du système de trop plein vers le lavoir ;

***II. La restauration de l'écoulement d'origine des eaux pluviales de la terrasse*** – remise en service du caniveau sous dallage et réfection du dallage en pierre de taille. Les dalles sont posées sur un remblai compacté posé sur un lit de sable ;

***III. La restauration du garde-corps de la terrasse*** avec la balustrade et avec un maximum de récupération des éléments effondrés et stockés au pied de l'ouvrage afin de les reposer ;

***IV. La restauration de l'escalier et de la terrasse intermédiaire*** – dépose en conservation des marches en état et reprise du massif maçonné sous ces dernières ; restauration de la voûte du palier bas ; repose des limons et des marches ; extraction des racines des parements de la terrasse intermédiaire ; mise en place des couronnements à crossettes et des barbacanes en partie basse ;

***V. La restauration des berges du ruisseau*** – mise en place d'un drain en arrière des murs de la terrasse ;

**VI. Mise en sécurité de l'escalier et des berges** – garde-corps en fer forgé, posé sur le limon de l'escalier, et mise en place d'une végétation basse au droit des berges du ruisseau.

La restauration du bassin respecte les dispositions d'origine avec un fond de bassin perméable couvert d'une couche de sable. Cela impliquera des travaux d'entretien réguliers de la part de la Ville afin d'éviter l'envasement et le développement d'une végétation dans le bassin.

De même pour la terrasse haute pour laquelle le bon fonctionnement de l'écoulement sous le sol de la terrasse est tributaire d'un entretien régulier des caniveaux.

Concernant le calendrier : le chantier a démarré le [02/08/2021](#) et la réception définitive des travaux a eu lieu le [23/11/2023](#).

Les travaux ont fait l'objet d'une tranche unique d'une durée de 27 mois et ont été décomposés en 2 lots comme ceci :

Lot n°1 – Maçonnerie - Pierre de Taille

Lot n°2 – Serrurerie.

Les analyses et études

### **A. L'histoire et la conception de la terrasse**

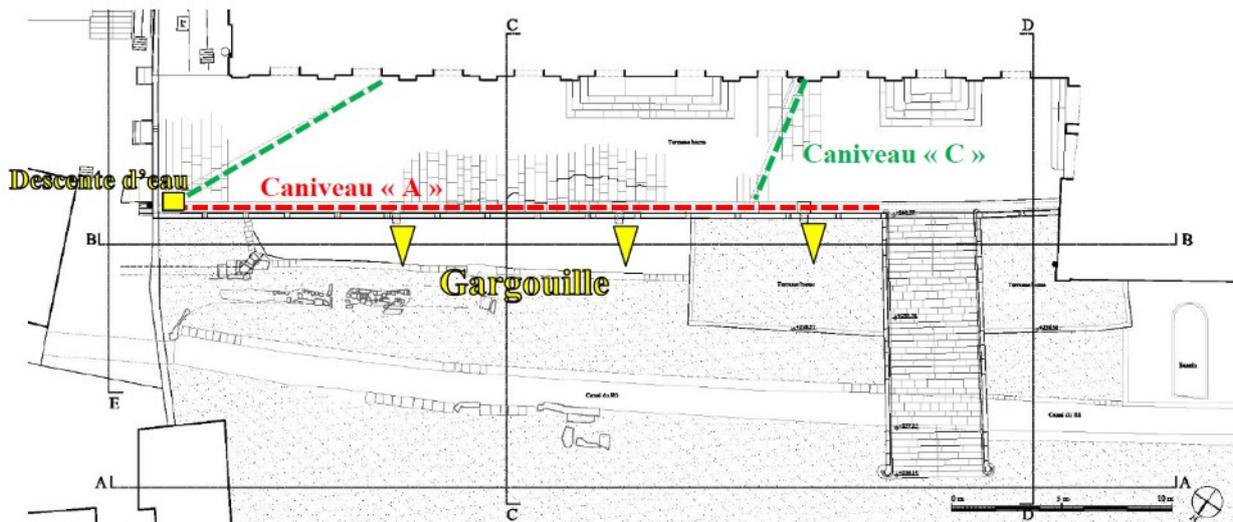
Le prieuré est construit sur un massif rocheux naturel. Dans le sous-sol, quelques roches sont à même le sol. La construction de la terrasse est postérieure au bâtiment du prieuré. Avant sa construction, nous supposons qu'il y avait un escalier datant du XVIIIème siècle adossé au bâtiment (source le Tableau anonyme du milieu du XVIIIème siècle conservé à l'Hôtel de ville de Commercy). Toutefois, il est impossible de distinguer la partie de la terrasse posée sur la roche de celle posée sur le terrain naturel. Un des rares indices nous permettant d'étayer une hypothèse sur la conception de l'ouvrage constitue le fond irrégulier des quatre arcades. Selon nous, les murs du fond des arcades auraient été édifiés en suivant les massifs rocheux du terrain. D'autre part, les sondages effectués par Marc Noël révèlent que le dallage est posé sur un remblai comblant le vide entre le coteau rocheux et les murs de soutènement. La création de la terrasse est très probablement liée à l'exploitation et à l'accès au jardin qui s'étendait au nord du bâtiment.

Grâce aux sondages effectués sur la terrasse, nous avons mis à jour la majeure partie du système d'origine de récolte des eaux pluviales du prieuré et de la terrasse. Les bâtisseurs ont réalisé un écoulement en trois étapes employant trois organes pour acheminer l'eau :

- L'eau de ruissèlement du sol de la terrasse est acheminée grâce à la forte pente vers le caniveau contre la balustrade « A ». Ce caniveau « A » est composé de couvertines dotées de fente pour évacuer l'eau vers le caniveau sous-jacent « B ». La forme donnée aux couvertines est un « V ». La pente générale de la terrasse est de 5 % (dénivelée de 20 cm sur 4,65m).
- L'eau récoltée par les couvertures du prieuré est acheminée dans un caniveau enterré « C » directement vers le caniveau sous-jacent de la balustrade « B ».
- Le caniveau sous-jacent « B » est un élément en pierre de taille avec une profondeur variable. De cette manière sont créées des pentes acheminant l'eau vers trois gargouilles. Un raccordement vertical est situé à l'angle nord-est de la terrasse. Deux de ces gargouilles versent l'eau dans le bassin. Quant à la dernière, elle se situe au droit de la terrasse intermédiaire.

Le but de cet écoulement est d'éloigner l'eau de la terrasse. Afin de garantir une meilleure étanchéité des ouvrages, ces derniers ont été conçus selon des techniques propres aux ouvrages d'art hydrauliques :

- Les blocs en pierre de taille des caniveaux sont à joints en crossettes.
- Le mortier choisi pour les joints est le tuileau.



## B. La forme du bassin et les structures le constituant

Abandonné depuis des années, le pourtour du bassin a peu à peu perdu sa forme. Le dessin produit en 1996 par Michel Goutal, ACMH nous montre un contour curviligne ainsi qu'une communication entre le bassin et le ruisseau de Breuil. La campagne de sondages de 2017 a révélé un terrain riche en vestiges archéologiques qui nous apportent de nouveaux éléments sur la conception de l'ouvrage.

Le mur du bassin est rectiligne avec un retour contre le mur de la terrasse. La maçonnerie de l'ouvrage est très hétérogène et en mauvais état sanitaire. Elle est constituée de blocs en pierre de taille montés sans assise horizontale à l'exception de celle formant la margelle d'une épaisseur d'environ 20 centimètres. En arrière une maçonnerie de blocage en moellons consolide le mur. Les sondages ont révélé l'absence de corroi en argile. Cette conception est très rare et nous pensons qu'il s'agit d'un bassin alimenté en continu par les sources situées sous le prieuré. Le niveau d'eau est constant puisque les pertitions sont aussitôt comblées par une nouvelle arrivée d'eau. Il est également possible qu'une couche naturelle d'argile se situe sous l'ouvrage (couche non atteinte par les sondages archéologiques).

Le fond actuel du bassin présente une couche homogène de sable. Quelques vestiges sous les arcades des blocs en pierre de taille laissent imaginer la présence d'un dallage dans cette zone.



*Illustration 1: Vue du bassin après les sondages archéologiques. L'eau du bassin a créé son chemin et se verse dans le ruisseau.*

Un solin en ciment, situé au-dessus du fond actuel, est probablement le seul raccord présent entre le fond et le mur de soutènement. Son rôle est de conforter la jonction entre les ouvrages et d'éviter le refouillement par le courant naturel créé par les sources souterraines.

Les sondages ont révélé l'absence d'une communication entre le bassin et le ruisseau. L'évacuation de l'eau se faisait par le biais d'un carneau (équipé d'une grille métallique pour retenir les poissons) reliant le bassin au lavoir situé au-delà du prieuré. L'archéologue Cécile Travers a fait des découvertes fortuites dans la zone entre le bassin et le ruisseau. Il s'agit de maçonneries n'appartenant pas à l'ouvrage actuel qui sont probablement les vestiges d'états antérieurs au bassin et au ruisseau. Cependant l'analyse des vestiges retrouvés est restée partielle et n'impactera pas les travaux de restauration.

### **C. Le complément d'état sanitaire**

Dans le cadre des sondages sur la terrasse nous avons effectué un nettoyage mécanique des épaisses mousses qui couvraient le dallage pour effectuer un calepin partiel du dallage. Grâce à cette action, nous avons pu faire des observations sur l'état sanitaire du dallage. Une fissure dans le sens longitudinal de la terrasse a été identifiée. Sa position sur le sol coïncide avec la fissure constatée sur l'arcade N°4, reprise sommairement avec des agrafes métalliques. L'état de la terrasse ne permet pas de confirmer si cette fissure se poursuit sur le reste de la terrasse. Les éléments rassemblés dans cette phase apportent un nouveau regard sur la stabilité de la terrasse. Le diagnostic établi en 2015 n'a pas identifié de problème structurel et le devers des balustrades était la conséquence de la vétusté de l'ouvrage non entretenu. Compte tenu ces nouveaux éléments, nous pensons que des faiblesses au niveau des fondations des arcades de la terrasse pourraient être à l'origine de l'effondrement de sa balustrade. En effet, le mur de soutènement de la terrasse semble fondé sur un sol plus malléable et différent du sol dur (probablement rocheux) sur lequel sont construits les murs du fond des arcades. Cette différence de support entraîne des phénomènes de tassement. A l'extrémité de la terrasse, à l'emplacement des balustrades disparues, les charges sont plus fortes que la partie jouxtant le bâtiment. A cet emplacement, la maçonnerie est principalement constituée de remplissage peu sollicité en charges.



*Détail de la fissure au droit de l'arcade N°4*

## 4.2 LES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

### Conclusion de l'étude archéologique

L'étude archéologique a relevé la présence de structures maçonnées plus anciennes que celles visibles aujourd'hui qui témoignent de nombreux remaniements du périmètre de la terrasse. Il s'agit d'ouvrages partiels dont le rapport avec les structures actuels du bassin est difficile à établir.

### L'étude géotechnique

Afin de s'assurer que les désordres observés été strictement liés au mauvais état sanitaires des ouvrages et qu'il n'y avait pas de déformation du terrain sur lequel ils sont posés, une étude du sol de type G2 a été confiée à « Fondasol-Nancy ».

Les objectifs de cette étude étaient de :

- définir le contexte géotechnique et les niveaux d'eau du site
- rechercher l'assise des ouvrages en maçonneries, et préciser les sols d'assise
- estimer la contrainte admissible sur les sols d'assise des ouvrages de la terrasse
- donner le modèle de sol pour une éventuelle reprise de charges par des micropieux et les recommandations particulières de conception et d'exécution liées à la géotechnique du site

Les investigations comportaient – 3 sondages pressiométriques (SP1 ; SP2 et SP4) et 2 sondages de reconnaissance (S3 et S5).

La conclusion de l'étude est que le niveau de l'eau aussi bien sous la terrasse qu'au niveau du parc est constant et correspond au fond de ruisseau de Breuil. Ce niveau est d'une faible profondeur par rapport au sol du parc (environ -1 mètre). Ces résultats représentent un état hydrologique au moment des sondages et il est possible que le niveau d'eau varie en fonction des saisons et des conditions météorologiques.

Le sol dur est une couche de calcaire beige-ocre qui apparaît à une profondeur entre 4,2m pour les sondages depuis la terrasse et à une profondeur de 3,5m pour les sondages du bas. La conclusion est que le toit du calcaire est rencontré aux cotes similaires avec une légère inclinaison du toit du calcaire vers le nord (vers le jardin).

Les sondages ont confirmé que les ouvrages actuels sont posés sur un calcaire altéré mais qui n'occupe qu'une couche de faible épaisseur. La contrainte admissible du sol profond est favorable et les résultats de l'étude : *« ne mettent pas en évidence de défaut de portance des sols sous les ouvrages »*.3.

La conclusion sur les désordres des maçonneries est très favorable pour la conservation du monument sans une reprise en sous-œuvre. *«Les désordres observés peuvent être liés au vieillissement des maçonneries, et éventuellement à des poussées des remblais au-dessus des voûtes, sur les tympan. De ce fait, les confortements consisteront essentiellement à des restauration et renforcements de maçonneries.»*.4

Les sondages n'ont pas révélé la présence d'un banc naturel d'argile sous la terrasse.

**5- PRÉSENTATION PHOTOGRAPHIQUE**  
AVANT : Crédits Ville de Commercy.



APRÈS : Crédits Ville de Commercy



## 6- RETOMBÉES POUR LA COMMUNE ;

L'achèvement des derniers gros travaux de restauration va permettre à la Ville de Commercy de mettre en lumière le caractère exceptionnel de ce bâtiment. Cela ouvre une nouvelle étape : **le devenir du prieuré de Breuil.**

Dans le Cadre des Petites villes de demain dont fait parti la Ville de Commercy, un COPIL composé de la Direction départementale des territoires, de la Région Grand Est, du Département de la Meuse, de l'ABF, du CAUE de la Fondation du Patrimoine y travaille actuellement.

Une étude de destination est au Plan Pluriannuel d'Investissement PPI de la municipalité afin de définir la vocation d'un tel édifice, d'en questionner l'occupation intérieur et extérieur et les usages possibles sur les plans culturels, sportifs et événementiels. Sans oublier les accès et les abords car quatre entrées permettent les liaisons avec différents quartiers de la ville.

Pour se faire, la collectivité a conventionné avec l'ENSGSI (Ecole Nationale Supérieure Génie des Systèmes et Innovation) pour faire du prieuré et de son devenir le thème de travail d'une équipe d'élèves ingénieurs de l'établissement. Des étudiants des École d'Architecture, École Supérieure des Arts, École Européenne d'Ingénierie et Génie des Matériaux se sont joints au projet pour constituer une équipe pluridisciplinaire inédite.

**Le résultat de ce sujet d'étude est attendu pour la fin de l'année scolaire.**

## 7- PLAN DE FINANCEMENT

### MONTANT DES TRAVAUX ET DES ETUDES

Autorisation de travaux  
AC 055 122 20 00001

Coût global des travaux : 742 493,03 € HT

#### Financement :

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	 MONUMENT HISTORIQUE	40,00%
Région Grand Est		30,00%
Département de la Meuse		14,16%
Etat - DSIL exceptionnelle	 GOUVERNEMENT 	7,49%
Ville de Commercy		8,35%

## 8- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Cet ouvrage d'exception a été un défi pour ces bâtisseurs qui ont respecté en créant leur ouvrage la source naturelle qui jaillie sous la butte du prieuré. L'objectif du projet était de restaurer l'ouvrage avec le même niveau de respect pour son environnement hydraulique.

Nous avons découvert la présence de tritons dans le bassin, le CEN Lorraine est intervenu dans le cadre du chantier et des mesures de protection pour la sauvegarde des tritons découverts nous ont été données, il n'y a pas eu d'intervention dans les bassins pendant la présence des tritons en milieu aquatique (entre mars et septembre).

## 9- NOM, ADRESSE, RESPONSABLE ET SPÉCIALITÉ DES ENTREPRISES AYANT RÉALISÉ LES TRAVAUX ;

### ➤ MAÎTRISE D'ŒUVRE :

#### **AGENCE CAILLAULT**

M. Caillault Pierre-Yves, Architecte en Chef des Monuments Historiques

Mme Ekaterina Stefanova, Architecte du patrimoine

1 rue Bénard, 75014 Paris

Mail : [acmh@agencecaillault.com](mailto:acmh@agencecaillault.com)

### ➤ ENTREPRISES :

#### **LOT 1 : MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE**

SARL VARNEROT

M. VARNEROT Michael

8 Avenue Pierre Goubet - 55840 THIERVILLE SUR MEUSE

Mail : [contact@varnerot.fr](mailto:contact@varnerot.fr)

#### **LOT 2 : SERRURERIE**

HUGON METAL DESIGN

M. HUGON Jean Pierre

2 Rue des Chauffourniers - 57070 METZ

Mail : [jeanpierre.hugon@wanadoo.fr](mailto:jeanpierre.hugon@wanadoo.fr) / [fh@hugon-metal-design.fr](mailto:fh@hugon-metal-design.fr)

### ➤ FINANCEURS

#### **Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est**

Conservation régionale des monuments historiques

6 place de Chambre - 57 045 Metz Cedex

Mme Pauline LOTZ, Conservatrice régionale adjointe des monuments historiques

Mail :

Mme Anne-Laure GERBERT, Ingénieur des services culturels et du patrimoine

Mail : [anne-laure.gerbert@culture.gouv.fr](mailto:anne-laure.gerbert@culture.gouv.fr)

#### **RÉGION GRAND EST**

Mme Nathalie BOUR

*Chargé de Mission Patrimoine*

*Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire*

*Pôle Soutien au Patrimoine*

Place Gabriel Hocquard I CS 81004

57036 METZ Cedex 01

Mail : [nathalie.bour@grandest.fr](mailto:nathalie.bour@grandest.fr)

#### **DÉPARTEMENT DE LA MEUSE**

Mme Caroline LEGOUET

Chargée de développement Est Meuse  
Service Appui aux territoires et tourisme  
Direction Attractivité et développement des territoires  
Mail : [caroline.legouet@meuse.fr](mailto:caroline.legouet@meuse.fr)

**ÉTAT**  
PRÉFECTURE DE LA MEUSE  
[pref-subventions@meuse.gouv.fr](mailto:pref-subventions@meuse.gouv.fr)

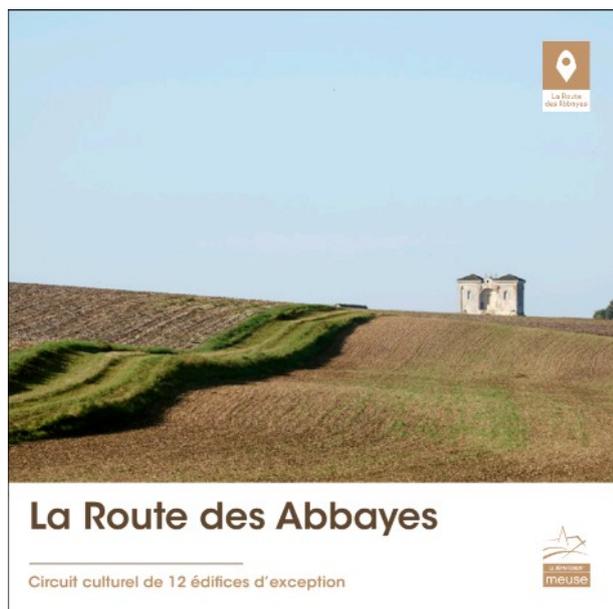
## **10- ACTIONS DE COMMUNICATION RÉALISÉES SUR L'OPÉRATION ET AUTRES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA COMMUNE POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE ;**

Le prieuré fait partie d'un circuit touristique de la Ville intitulé « Promenade Stanislas » valorisant le patrimoine sur un itinéraire ponctué de totem. Des visites guidées sont également organisées par l'office de tourisme de la communauté de de Communes Commercy Void Vaucouleurs.

Au niveau départemental, le Prieuré est inscrit sur la route des Abbayes  
Un circuit culturel de 12 édifices d'exception / « À la découverte d'un patrimoine méconnu en Meuse »

La Route des abbayes invite à emprunter des chemins de traverse pour approcher ces sites chargés d'histoire et flâner dans des espaces naturels préservés.

Lien : <https://musees-meuse.fr/la-route-des-abbayes/>



*Illustration 2: circuit touristique et patrimoniale de la Ville*

Depuis quelques années la Municipalité valorise les extérieurs du Prieuré en y accueillant des événements culturels et festifs proposée par la Compagnie MAVRA en résidence culturelle à Commercy au sein du Prieuré de Breuil.

Les travaux de restauration ayant pris fin en novembre 2023, l'inauguration de la terrasse sera programmée en 2024. Mais la fin de chantier a déjà fait l'objet de retombée presse cf article est républicain en annexe.



*Illustration 3: Événement Guinguette du Breuil 2022 par la Cie MAVRA*



*Illustration 4: Spectacle culturel à l'arrière du Breuil en 2022*



*Illustration 5: Guinguette du Breuil 2023 par la Cie MAVRA*



*Illustration 6: Spectacle culturel pendant la Guinguette du Breuil 2023*

## **11- ANNEXE**